



Points supplémentaires à l'ordre du jour du Conseil provincial du 28 mars 2021

Questions orales d'actualité

- Prévention des mariages forcés.- Question de Mme la Conseillère provinciale Laurette PREVOT
- Principe de précaution... Boucle du Hainaut.- Question de Mme la Conseillère provinciale Laurence ROULIN-DURIEUX.

Prévention des mariages forcés

Monsieur le Président du Conseil,
Mesdames et Messieurs les Députés,
Chers Collègues,
Mesdames, Messieurs,

Le 8 mai est, depuis quelques années, consacré aux violences faites aux femmes. Il génère de nombreuses actions de sensibilisation et on ne peut que s'en réjouir.

Mais existe-t-il plus grande violence que celle liée aux mariages forcés?

Des jeunes filles, parfois très jeunes, sont mariées contre leur gré, avec, pour préalable, l'abandon de l'école, l'isolement social (leurs contacts sont étroitement surveillés).

Quand elles refusent, elles subissent des violences diverses de la part de leurs proches. Elles sont poursuivies pour manquement à l'honneur et parfois elles le paient de leur vie!

Si je vous en parle, c'est que cette violence n'est pas l'apanage de pays lointains. Elle existe aussi chez nous, en Belgique où le dernier crime contre l'honneur remonte au mois de février.

Ce type de violences affecte un large éventail de cultures, de communautés, de religions et d'ethnies. Elles se produisent partout et dans tous les milieux socio-économiques et toutes les nationalités. Elles touchent aussi les garçons quand ils affichent leur homosexualité par exemple.

Au niveau de la loi, les mariages forcés sont entrés dans le code pénal via une loi du 25 avril 2007 (en vigueur depuis le 25 juin 2007).

Cette loi stipule (art. 391Sexies) que toute personne qui, par des violences ou des menaces, aura contraint quelqu'un à contracter un mariage sera punie d'un emprisonnement d'un mois à 2 ans ou d'une amende de 100 à 250 euros.

Le code civil, quant à lui (art. 146ter), prévoit une clause de nullité spécifique pour le mariage forcé. La nullité peut même être réclamée à posteriori.

Des mesures sont donc prises, mais les choses peinent à avancer faute de chiffres officiels, de témoignages.

Les jeunes filles, en effet, n'osent pas porter plainte par peur des représailles ou par souci de protéger l'honneur de la famille et les preuves ne sont pas toujours faciles à apporter.

Entre 2016 et 2019, 300 cas de violences ont été répertoriés par les parquets et 110 cas de mariages forcés repérés. Mais combien ont été ignorés ?

Sur les 110 cas, 53 l'ont été sur la zone Mons-Tournai..., car, à Mons, même en l'absence de plainte, une association, VMF, dépose une main courante systématique ce qui donne des chiffres plus réalistes et plus élevés qu'ailleurs.

Le confinement a fort aggravé les choses. Actuellement, les chiffres explosent et obligent à trouver, plus que jamais en urgence, des familles d'accueil.

Alors me direz-vous, que peut faire la Province?

Selon l'Institut pour l'égalité des hommes et des femmes, une des solutions est la **prévention** : "*Les magistrats de référence et les policiers de référence devraient créer autour d'eux un réseau local qui rassemblerait un certain nombre d'acteurs de première ligne, essentiels comme un médecin, un avocat, un responsable communal, un responsable scolaire et que ces acteurs se parlent régulièrement et de manière structurelle*".

Les jeunes filles, et parfois les jeunes gens, subissent et finissent par plier sous les pressions et menaces diverses parce qu'ils ne savent pas qu'ils ont des droits. Ils ne savent pas où aller ni qui contacter.

A nous de leur dire. Clairement. A nous de montrer à ces jeunes que nous comprenons le caractère intolérable de leur situation et que nous pouvons les aider à trouver de l'aide. Nous avons un devoir d'éducation mais aussi de protection vis-à-vis des jeunes qui nous sont confiés. L'idée n'est pas de travailler seuls mais de participer à ce réseau local demandé plus haut.

Nous avons 35.000 élèves soit presque autant de canaux pour faire passer l'information. De l'aveu même des jeunes concernés, c'est ce qui manque le plus.

Je sais que des formations/informations ont lieu à l'Ecole de Police et au Nursing. Certains cours peuvent peut-être aussi en parler mais c'est largement insuffisant.

Des associations de terrain ont une bonne expertise de la situation, elles peuvent aussi être associées aux mesures à prendre. Du matériel existe, il faut l'employer.

Je vous demande donc de veiller rapidement à ce qu'une information sur les mariages forcés et les violences liées à l'honneur en général soit systématiquement distribuée dans les écoles et institutions provinciales, avec mission de la divulguer au mieux, par tous les moyens que vous jugerez bons.

En vous remerciant de la suite que vous porterez à ma demande, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président du Conseil, Mesdames et Messieurs les Membres du Collège, l'expression de ma considération.

Laurette PREVOT,
Conseillère provinciale.

Principe de précaution... Boucle du Hainaut

Voici l'histoire de la famille Marlier, agriculteurs à Cour-sur-Heure...

Benoit Marlier est un agriculteur qui a repris l'exploitation familiale avec son frère Olivier depuis janvier 1993. Ils ont à ce jour 28 ans de métier et forment à eux deux la 6^{ème} génération d'agriculteurs. Passionnés par l'élevage et le lait, ils ont développé à eux deux une véritable petite entreprise agricole axée sur la production de lait.

Les débuts furent très prometteurs, car Benoit et son frère étaient déjà orientés à l'époque sur l'alimentation correcte de ces bovins avec des machines performantes pour y arriver. Ils étaient tellement convaincus, qu'ils ont même fini par créer une coopérative avec ce type de matériel pour 11 fermes dans l'entité.

Leur exploitation a tellement grandi à force de travail et de privation, qu'ils ont produit près de 2.450.000 litres de lait soit 6.700 litres de lait par jour. Un semi-remorque aux plus grosses périodes de production était presque nécessaire pour collecter le lait tous les 3 jours chez eux.

Pendant cette ascension, vers les années 2009, une ligne haute tension enterrée de 150.000 volts est venue s'implanter dans le chemin public qui longe l'exploitation. Ils n'ont jamais pensé que cette ligne allait devenir leur pire cauchemar !

Le premier signe observé sur le bétail était un manque de production de lait. La qualité de celui-ci se dégradait par moment. Impossible par temps sec de produire du lait comme par le passé.

Au fil du temps et des années, le bétail s'affaiblit, ça ne boit plus assez, les vaches tirent la langue dans l'eau pour essayer de survivre. Après de longues années de recherches de ce phénomène inconnu avec des vétérinaires de l'ULG, force est de constater que les efforts de ces deux éleveurs finissent à chaque fois à être anéantis.

Ils décident de mettre des compteurs sur chaque bac pour quantifier la consommation d'eau.

En plein été, les vaches consommaient entre 17 et 35 litres d'eau, alors que normalement celle-ci doivent prendre entre 100 et 120 litres d'eau par jour !! Les veaux peinaient à se développer, les grosses jeunes bêtes avaient du retard de croissance, les vaches peinaient à produire, entraînant d'autres pathologies comme boiteries excessives, hausse des cellules et donc dégradation de la qualité du lait, une très forte mortalité du troupeau. Les vaches se rassemblaient à des heures régulières de la journée pour se placer sur 50 mètres du bâtiment, laissant vide toute la journée les 100 mètres restants de ce grand bâtiment de 150 mètres de longueur. « Fou, c'est pour devenir fou » s'exclame Benoit...

Le 7 décembre 2019, le sort s'acharne sur cette famille, il est environ 6h45 lorsque un terrible incendie se déclare de façon mystérieuse sur leur exploitation, brûlant des veaux, intoxicant toutes ces jeunes bêtes, la paille, le foin et quelques silos de fourrages.

Les vaches ont continué à diminuer en lait. Bref !! Ils sont passés de 30 litres de lait à leurs débuts à 9 litres de lait par jour. La décision était de savoir si ça valait la peine de tout reconstruire ce qui avait été perdu ?

Un petit miracle s'opère suite à ce dramatique incendie. Le politique s'invite chez lui... M. Borsus, M. Ducarme et Mme Devillers, Députée provinciale, font également le déplacement. La discussion fut vite abrégée par Benoit, car tout le monde s'inquiétait pour lui pour l'incendie, mais lui voyait en plus les problèmes électromagnétiques, pour une fois qu'il pouvait en parler avec des hauts placés en politique ! Tout le monde allait l'aider, mais au fil du temps, la famille Marlier fut oubliée. Ils ont fini par vendre tout leur cheptel, une ferme de près de 650 bêtes, quel gâchis...

A ce jour, il en reste deux qui maigrissent en été et qui reprennent un peu de poids en hiver lorsque le terrain est plus humide. Ils les ont gardées pour montrer aux détracteurs que même deux animaux dans cette grande ferme ne parviennent même plus à grossir...

Cette ligne passe dans un chemin étroit rural où pour se croiser, il faut être discipliné. Au bord de ce chemin, commence la ferme, celle de Benoit et de son frère, propre, bétonnée du chemin aux bâtiments. C'est sans doute le fait d'avoir voulu être propre, avec du béton renforcé par du maillage en fer qui fait que le phénomène se propage très rapidement sur l'ensemble des bâtiments de la ferme, même sur les vieilles étables de ses parents où ceux-ci ont fait toute leur carrière.

Elia cherche, mais ne trouve pas la cause. Elia ne trouve pas non plus de souci sur les charpentes et le sol de l'exploitation. Ils se disent aujourd'hui que le problème vient de l'installation électrique de la ferme, alors que celle-ci a été faite par un électricien et a été vérifiée plusieurs fois par un organisme agréé et même par une firme privée et payée par Elia.

Seul, Benoit Marlier est seul face à ces experts qui veulent minimiser le phénomène. Un éleveur face à une entreprise bourrée d'experts et de moyens, un beau cadeau laissé au bord de la route pour servir la population et qui a détruit et ruiné une famille de courageux. Quel avenir a-t-il pour sa famille, ces enfants ?

Demain ce sera au tour de la boucle du Hainaut. Comptez-vous garder les yeux fermés ?? Il est temps de s'interroger sur ces phénomènes inexplicables que l'homme ne perçoit pas et que les animaux eux en crèvent... Vos citoyens ont peur pour leur santé, mais aussi ces éleveurs, ceux qui vous nourrissent et façonnent nos campagnes. Doivent-ils mourir eux aussi pour être entendus ?

Le principe de précaution DOIT être mis au-devant de la scène lorsque l'on traverse des villages et ces exploitations, raison de plus si personne ne sait donner d'explication à ce jour à la famille Marlier. Cette future ligne ne va servir que pour transporter du courant éolien en mer, ce parc compte être doublé en mer voir même peut-être plus, et il leur faut ces câbles pour pousser le courant vers l'intérieur des terres, mais aussi vers l'étranger pour vendre leur courant ailleurs, au détriment des villes et villages qui se voient balafrés par ce nouveau projet à travers tout le Hainaut.

Messieurs les politiques, réveillez-vous et prenez vos responsabilités au lieu de les fuir ou d'écouter ces gros groupes qui ne cherchent que le profit sans se soucier du malheur qu'ils ont créé pour y arriver...

Mesdames, Messieurs,
Chers Collègues,

Nous nous devons d'être prudents et attentifs lorsque nous sommes interpellés pour ce type de dossiers conséquents au sein de nos différents conseils et intercommunales.

En effet, nous ne sommes pas compétents quant à ces nouvelles technologies et leurs incidences. Nous devons donc faire appel aux experts, aux spécialistes en la matière afin qu'ils puissent réaliser des analyses, nous éclairer et nous donner les résultats de leurs recherches et nous informer quant aux conséquences et répercussions à court, moyen et long termes, tant au niveau de la biodiversité, de l'agriculture, de la pollution, que sur notre santé et notre bien-être à tous.

« Comme les générations précédentes, nous, les autorités, les entreprises et les particuliers, devons choisir comment nous souhaitons exploiter et gérer les nouvelles technologies ». ¹

La boucle du Hainaut fait parler d'elle dans les médias, les réseaux sociaux et différentes réunions sont en cours.

Nous, Elus provinciaux, ne devrions-nous pas aussi être vigilants, et relayer nos avis aux différents organismes qui gèrent le dossier de la boucle du Hainaut ?

En suite de l'interpellation de mon collègue Damien Sauvage et de votre réponse Madame la Députée, avez-vous au sein du Collège provincial avancé sur le sujet ?

Merci pour votre réponse.

Laurence ROULIN – DURIEUX,
Conseillère provinciale.

¹ (UN75 2020 et au-delà– Façonnons notre avenir ensemble – L'impact des technologies numériques)